

N° 16 – 19 juillet 2016

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

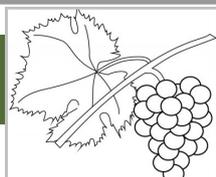
Vigne

A RETENIR CETTE SEMAINE

Mildiou : Pression mildiou toujours élevée au vignoble. Restez vigilant notamment sur les parcelles très touchées.

Oïdium : Premiers symptômes observés sur jeunes baies en parcelles à fort historique sur grappes.

Tordeuses de la grappe : Le vol de deuxième génération est en cours. Premier œuf trouvé le 18 juillet.



STADES PHENOLOGIQUES



Grains de pois.

Les grappes profitent des conditions estivales de ces derniers jours. La taille des baies progresse et les grappes pendent.

Le stade « grain de pois » est maintenant généralisé au vignoble. Les grappes commencent à se fermer dans les parcelles les plus précoces.

Certaines parcelles ont été touchées par l'épisode de grêle du 14 juillet, dans plusieurs communes de l'AOC. Quelques baies fendues sont visibles, mais les dégâts restent limités.

Par rapport à la moyenne décennale, la vigne conserve 8-10 jours de retard.

Chardonnay, pinot noir, meunier : stade 31 « grains de pois ». Début du stade 33 « fermeture de la grappe » en parcelles hâtives.

REMARQUE : ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 11 au 15 juillet sur 180 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.





MILDIOU

Situation

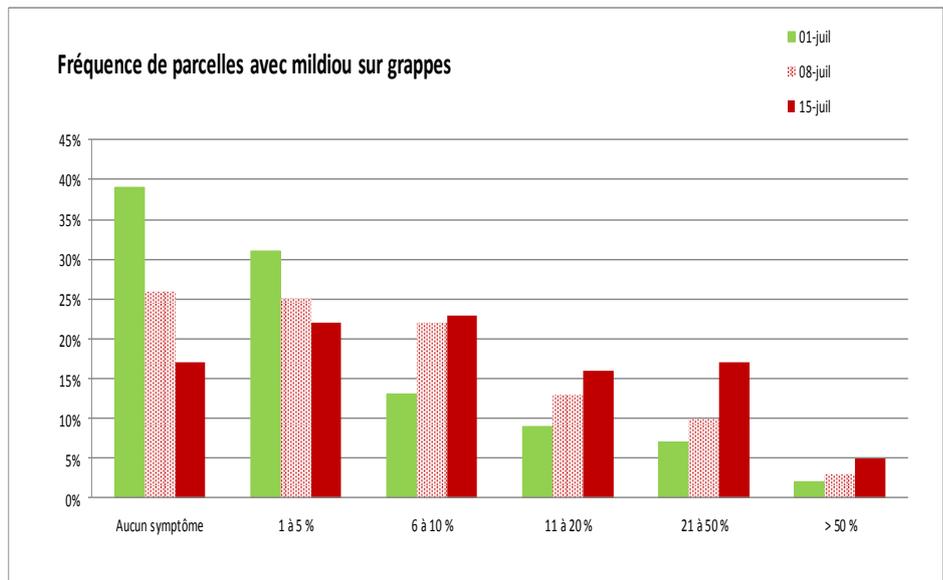
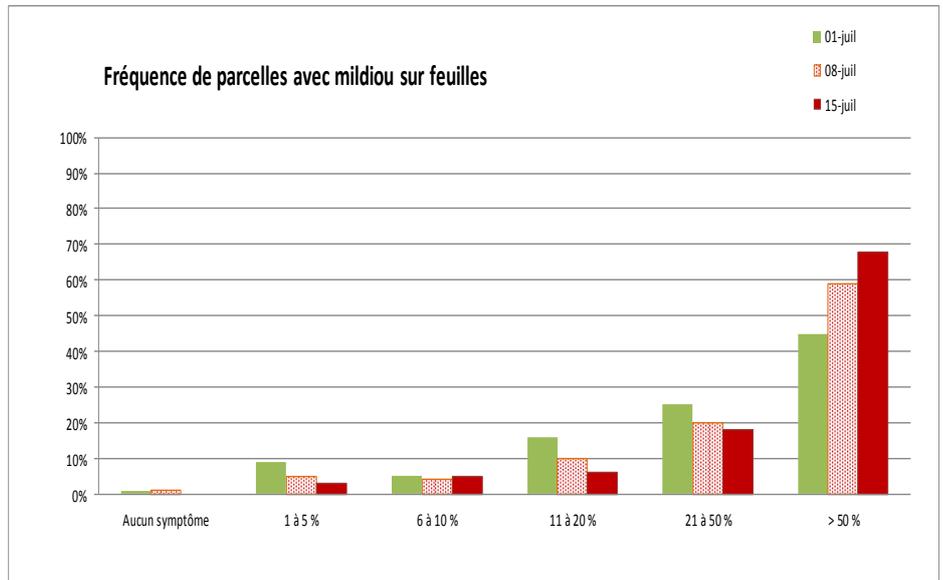
Sur feuilles, la situation a globalement peu évolué depuis la semaine dernière. Quelques nouveaux symptômes sont observés. Des taches sèches de type mildiou mosaïque sont visibles, notamment dans les parcelles fortement touchées.

Sur baies, la situation continue de se dégrader dans certains secteurs. (notamment Vallée de la Marne, Aisne, Cote des Bar).

Les précipitations des 12-13-14 juillet ont pu provoquer de nouvelles contaminations. De nouveaux cycles d'incubation sont potentiellement en cours. D'après les abaques, les sorties de taches sur feuilles pourraient être visibles à partir du 19 juillet. Sur grappes, les symptômes seront visibles début aout.

Toutes les parcelles du réseau BSV sont concernées par des symptômes sur feuilles. Le taux d'attaque varie de quelques taches à 100 % de ceps avec au moins une tache (moyenne 68 % de ceps touchés).

Sur les grappes, des symptômes sont observés sur 83 % des parcelles du réseau (contre 73 % au 11 juillet). La fréquence de grappes touchées varie entre 2 et 76 % (moyenne 17 %).



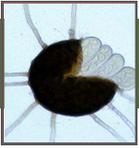
Analyse du risque

La pression mildiou reste forte, même si la sensibilité des grappes est en déclin.

En effet, à partir du stade 31 « grain de pois », la sensibilité des baies décroît pour devenir nulle à la fermeture complète de la grappe. Des contaminations sont toujours possibles, mais elles resteraient limitées à quelques baies (rot brun).

Restez vigilant. Il faut préserver le feuillage principal afin de le maintenir fonctionnel pour la maturation et la mise en réserve.

La maîtrise du mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations.



OIDIUM

Situation

Les observations sur grappes ont pris le relais des notations sur feuilles. Elles ont débuté la semaine dernière sur le réseau BSV.

Elles concernent tous les cépages.

Pour l'instant, sur le réseau BSV, aucun symptôme sur grappe n'a été observé. Hors réseau, de rares symptômes ont été vus (source Cogevi, Magister, GDV 51), sur des parcelles à antériorité d'attaques sur grappes.

Analyse du risque

La réceptivité des grappes à de nouvelles contaminations décline progressivement à partir du stade « grain de pois » pour devenir nulle après la fermeture de la grappe.



Surveillez vos parcelles (50 grappes, en effectuant un aller-retour dans la parcelle), en priorité celles dans lesquelles de l'oïdium sur grappes a été régulièrement observé les années précédentes, ou celles présentant des symptômes sur feuilles cette année.



TORDEUSES

Situation

Le vol de la seconde génération de tordeuses de la grappe a débuté le 07 juillet pour la cochylis et le 11 juillet pour l'eudémis. Il s'intensifie progressivement.

Une surveillance spécifique est en place sur les réseaux d'observation afin de repérer les premiers œufs.

Le premier œuf frais a été vu le 18 juillet à Damery. Les conditions météorologiques actuelles sont plutôt favorables à l'activité des papillons, même si les températures sont élevées.

Analyse du risque

Le risque G2 doit maintenant être pris en compte.





Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

En 2016, les partenaires du réseau SBT Vigne sont : Acolyance Vigne, Champagne Veuve Clicquot Ponsardin, Comité Champagne, COMPAS, Coopérative Champagne Coligny, Champagne Chassenay d'Arce, Coopérative Charles Collin, CSGV, CVC Nicolas Feuillatte, FCM Consultants, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'agriculture de la Marne, Magister, Ets RITARD, SOUFFLET Vigne, STAHL, Union Aubeoise, Union Champagne, Viti-Concept.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF :

<http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE
CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - Comité Champagne- Acolyance Vigne - COMPAS - Novagrain - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne—STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédaction : Comité Champagne avec relecture de la Coopérative Charles Collin , SOUFFLET Vigne et DRAAF-SRAL.

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMEELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à
k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.